Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 16 mars 2024

L'assemblée générale ordinaire de l'association *archéologies* s'est réunie, le samedi 16 mars 2024, à 10 h 15, salle de projection de l'Ancien Collège, Maison de la Culture 2 rue du Collège à Montauban, sous la présidence de Nicolas POIRIER.

Étaient présents ou représentés

Membres spécialistes

Présent·e·s: Clément Birouste, Jean-Guillaume Bordes, Noël Coye, Françoise Echasseriaud, Claire Fradet, Martine Joly, Laurence Martial-Guilhem, Patrick Marty, Nicolas Poirier, Caroline Renard.

Excusé·e·s: Julie Bachellerie, Camille Bourdier, Sandrine Costamagno, Laëtitia Demay, Mathieu Lejay, Haude Morvan, Éric Robert.

Excusé·e·s donnant pouvoir :

• au CA: Marie-Pierre Coustures, Georges Gonsalvès, Jean-Marie Pailler, Jean-Marc Pétillon.

Membres affilié·e·s

Présent·e·s: Daniel Bidon, Micheline Boursiac, Dominique Deligny, Hugues Echasseriaud, Noëlle Flamion, Raymond Flamion, Philippe Gavalda, Chantal Gress, André Jouny, Gilles Leblanc, Ginette Marcel, Danna Moreux, Dominique Ruiz-Fromantin, Isabelle Fromantin, Évelyne Sanchez, Marie-Claude Bruno, Francine Audoynaud, Janine Ruiz.

Excusé·e·s donnant pouvoir :

- au CA: Guy Carrieu, Martine Carrieu, Claudie Cruzel, Catherine Donnadieu, Elizabeth Granier, Colette Martinez, Gilles Montagné, Pierre Pénigaud, Fabienne Sivager
- à Claire Fradet : Jean-Claude Chastanet
 à Françoise Pujade : Brigitte Colin
 à Évelyne Sanchez : Didier Lagutère

Ordre du jour

- rapports moral et financier de l'année 2023
- élection du CA (mandat 2024-2026)

Le président Nicolas Poirier ouvre la séance et présente les excuses des différents membres empêchés. Il donne la parole à Claire Fradet pour le rapport moral

Rapport moral

Le bilan des activités 2023 et des perspectives 2024 est téléchargeable sur www.archeologies.org. En voici les grandes lignes.

Les principaux chiffres pour 2023

Membres

- 80 spécialistes
- 70 affiliés
- 5 personnes morales

65 % des membres en Occitanie

(parmi lesquels 44 % en Tarn-et-Garonne et 35 % en Haute-Garonne)

Emplois ponctuels

- 20 021 heures de travail soit 11 ETP
- 103 CDD et avenants pour 81 personnes

1 coordinatrice-médiatrice en CDI 1 assistante de coordination à mi-temps en CDD Une vingtaine de bénévoles

Les actions

En conformité avec les objectifs statutaires, les actions de l'association continuent de s'articuler entre aide à la recherche et sensibilisation des publics. Pour celles qui sont quantifiables, ce sont 169 actions ou séances qui ont été menées en 2023.

Aide à la recherche

Comme les années antérieures, notre association a été fortement sollicitée en 2023. La demande pour l'aide à la recherche est constante. Cependant, la tendance des administrations à attribuer et notifier les financements de plus en plus tardivement se confirme et complique, voire menace le déroulement de certaines opérations. Par ailleurs la situation est de plus en plus tendue pour les archéologues en précarité : beaucoup se retrouvent avec beaucoup d'appréhensions au regard des nouvelles directives de Pôle Emploi.

Dans la continuité des actions menées les années précédentes, nous avons assuré la maîtrise d'œuvre d'actions subventionnées (principalement par le ministère de la Culture mais aussi par des collectivités) au maximum de nos possibilités : opérations archéologiques (5 fouilles programmées & 1 sondage), 1 aide à la préparation de publication, 4 projets collectifs de recherche et 1 relevé d'art pariétal.

Nous continuons également d'assurer des missions d'études et de recherches à la demande de responsables d'opération ou de structures ce qui génère nombre d'emplois ponctuels pour les chercheurs en devenir ou en précarité.

L'aire géographique de nos actions et les modes de financement sont sensiblement les mêmes que les années précédentes.

Sensibilisation des publics & éducation culturelle, artistique, scientifique & technique

Les activités prévues dans le cadre scolaire ont pu être assurées grâce au soutien de la DRAC Occitanie et en autofinancement grâce à notre réserve pour la sensibilisation des publics : 6 cycles *Préhistoire* pour des classes de primaires réalisés au mois d'avril et juin ; une visioconférence au mois de mars ; une sortie de fin d'année à Bruniquel pour une école de Montauban au mois de juin ; en septembre participation aux *Enfants du Patrimoine* en partenariat avec le CAUE du 82 ; en octobre participation à la *Fête de la science* coordonnée par l'association *Fermat Sciences* à Beaumont de Lomagne (82) sur le thème *Sports et Sciences*.

Pour tous les publics, nous avons organisé 6 sorties pour nos membres et invités dont une sur le temps d'un week-end.

À l'interface des deux secteurs

Nous avons relayé le plus largement possible des offres d'emploi grâce à la diffusion de courriels. Notre site internet a diffusé les actualités de notre association

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport moral, le président Nicolas Poirier met au vote la première résolution :

LE RAPPORT MORAL EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT · E · S ET REPRÉSENT É · E · S

Le président donne la parole à Philippe Gavalda, trésorier, pour la présentation des comptes. Philippe Gavalda introduit la présentation des comptes et passe la parole à Claire Fradet pour leur présentation

Rapport financier

Le détail des comptes 2023 est téléchargeable sur www.archeologies.org.

En voici les grandes lignes :

Compte de résultats

Le montant total des produits est de 643 047 € (six cent quarante-trois mille quarante-sept euros) en baisse de 13,7 % par rapport à 2022.

403 578 € = prestations sur facture

133 488 € = subventions de l'État ou de collectivités

territoriales

4 143 € = intérêts de l'épargne

1 632 € = cotisations

238 € = produits exceptionnels

44 424 € = variation des en cours de prestations au

31/12/2023

55 545 € = fonds dédiés au 31/12/2023

Le montant total des charges est de 656 691 € (six-cent cinquante-six mille six-cent quatre-vingt-onze euros) en baisse de 8,8 % par rapport à 2022.

378 000 € = rémunérations
61 € = charges exceptionnelles
85 063 € = charges sociales
4 604 € = frais de fonctionnement

112 568 € = prestations extérieures et autres dépenses 193 € = taxe/épargne

8 208 € = honoraires 2 627 € = dotations aux amortissements 16 000 € = provisions pour risques 49 367 € = engagements à réaliser

Le résultat net comptable présente donc un déficit de 13 644 € (treize mille six-cent-quarante-quatre euros). Sans la provision pour risque et les honoraires en provision d'un montant de 20 000 € (vingt-mille euros) le résultat serait excédentaire de 6 356 € (six mille trois-cent-cinquante-six euros)

Bilan

Son total est de 350 830 € (trois-cent-cinquante mille huit-cent-trente euros) en baisse de 0,5 % par rapport à 2022.

Le résultat net est déficitaire mais la situation est satisfaisante.

Après l'appel aux questions de l'assistance sur le rapport financier, le président met au vote la deuxième résolution.

APRÈS DISCUSSION, LES COMPTES SONT ADOPTÉS A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S

Le président passe la parole au trésorier pour l'affectation de la réserve et du résultat.

AFFECTATION DE LA RÉSERVE ET DU RÉSULTAT

En 2023, l'AG avait voté l'affectation de l'excédent 2022 aux fonds propres de l'association et à la réserve.

Les fonds associatifs apparaissent au passif 2023 pour 132 304 € (cent-trente-deux mille et trois cent quatre euros).

La réserve apparaît au passif 2023 pour 81 937 € (quatre-vingt-un mille et neuf cent-trente-sept euros).

En 2023, après appel à projets et sur décision du CA, plusieurs actions ont été aidées sur la réserve pour l'aide à la recherche et à la sensibilisation des publics :

- Participation à la mise en place du projet IndianOceania (dir. Indrafo Rabe);
- 1 CDD pour l'étude anthracologique des sites du Cuzoul de Gramat & de la grotte des Jonquilles (dir. Guilhem Constans)
- Participation aux frais de mission d'un projet postdoctoral et d'un projet collectif de recherche sur l'étude des séries lithiques du Solutréen récent (dir. Julie Bachellerie)
- 1 CDD pour l'étude du mobilier céramique du site de Cadayrac (dir. Martine Joly);
- 2 CDD pour des études complémentaires (archéozoologiques et géomorphologiques) dans le cadre du projet PALMARSOUT (dir. Éric Robert et Roland Nespoulet);
- 1 CDD pour l'étude du mobilier métallique du Castet d'Izaut (dir. Thibaut Lasnier)
- déplacements et salaires de la médiatrice de l'association pour la sensibilisation des publics (Les Enfants du Patrimoine et Fête de la Science)

pour un montant total de 25 578 € (vingt-cinq-mille cinq-cent-soixante-dix-huit euros).

Cette somme vient abonder le résultat de l'année 2023 :

- résultat déficitaire = 13 644 € (treize mille six-cent-quarante-quatre euros)
- reprise sur la réserve = 25 578 € (vingt-cinq-mille cinq-cent-soixante-dix-huit euros)

Le solde à affecter est donc de 11 934 € (onze mille neuf-cent-trente-quatre euros).

Le conseil d'administration propose d'affecter la totalité de l'excédent de l'année aux fonds propres.

Après l'appel aux questions de l'assistance, le président met au vote la proposition du CA.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ENTÉRINE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S.

Élection du conseil d'administration (mandat 2024-2026)

Conformément à l'article 11.1 des statuts, Noël Coye, Nicolas Poirier et Évelyne Sanchez arrivent au terme de deux mandats consécutifs et ne peuvent donc se représenter.

Jean-Guillaume Bordes, Philippe Gavalda et Caroline Renard se présentent pour un second mandat ; Clément Birouste, Patrick Marty et Haude Morvan pour un premier.

Le président Nicolas Poirier met les candidatures au vote.

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION EST ÉLU A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENT·E·S ET REPRÉSENTÉ·E·S.

Le président lève la séance à 12 h 00 et invite les participants à se retrouver pour déjeuner dans la salle de réception de l'Ancien Collège puis l'après-midi en salle de projection pour les deux conférences prévues.

Le Président, Nicolas POIRIER